

Saint-Nazaire, le 19 octobre 202



A

Monsieur SAMZUN David

Maire de la Ville de Saint-Nazaire

Objet : préavis de grève à l'unité propreté publique

Monsieur le Maire,

Les agents de l'unité propreté publique avec le syndicat CGT des territoriaux de la mairie de Saint-Nazaire ont décidé de déposer un préavis de grève à l'attention du personnel de l'unité propreté publique les 6, 7, 13, 14, 20, 21, 27, 28 Novembre et 4, 5, 11, 12, 18, 19, 25 et 26 décembre.

Les revendications sont les suivantes :

- Reconnaissance de la pénibilité pour les agents de l'unité propreté publique
- Dérogation à la durée maximale de 1607 heures par an.
- Maintien des 36 heures hebdomadaires
- Temps de travail annuel de 1569 heures sans compter les jours de fractionnement

Nous vous adressons, Monsieur Le Maire, nos salutations distinguées.

Le secrétaire général,

POUESSEL Fabien